



Madame Anne-Marie d'Estienne d'Orves
Maire du 5^{ème} secteur Marseille

14 bd de la Cayolle

Marseille, le 12 janvier 2026

OBJET : Construction sur la parcelle 852 C 381

Madame,

Ce courrier porte sur la parcelle 852 C 381 (anciennement 852 C 372) située à l'angle du chemin du Roy d'Espagne, de l'impasse Fernand Karadbajakian et du tracé du futur boulevard urbain sud à Marseille 13009.

Le bruit court d'un projet de construction d'environ 150 logements sur cette parcelle. Notre CIQ a été alerté par les riverains et se fait l'écho de leurs craintes.

Il ne faudrait pas que la hauteur des nouvelles constructions dépasse celle des immeubles voisins. Ceux-ci sont en R+3 (Parc de la Jarre, Villa des sol, Jardin des Asturies) voire en R+2 (les allées du Roy) ainsi que la bastide du parc de la Jarre dont la serre est classée.

Il ne faudrait pas, non plus, que ces nouvelles constructions débouchent sur l'impasse Fernand Karabadjakian qui ne pourrait pas supporter et absorber la circulation de véhicules supplémentaires. Il serait préférable qu'elles débouchent sur une contre-allée du futur boulevard urbain sud ou sur le chemin du Roy d'Espagne.

Il serait souhaitable qu'un éventuel permis de construire tienne compte de ces craintes. Nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Madame le maire, l'expression de notre considération distinguée.

Jacques Viallat
Nicole Bonfils
CIQ Hauts de Mazargues la Cayolle



Copie : Mme Olivia Parrel